
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**8^e édition de la Soirée des Lauréats de la Faculté de droit :
trois étudiantes Majors de promotion pour la 3^e année consécutive**

Vendredi 6 décembre 2019, la Faculté de droit de Toulon a mis à l'honneur les Majors des promotions 2019 de toutes les formations, et des Lauréats de Masters, au cours de la 8^e édition de la Soirée des Lauréats. Cette année, trois étudiantes sont Majors de promotion pour la 3^e année consécutive.

La Soirée des Lauréats a pour vocation de célébrer les meilleurs étudiants de la Faculté de droit dans une ambiance conviviale et festive. Trente-et-un majors de promotion (de la capacité en droit aux Masters) de l'année 2018/2019 ont reçu, des mains du Doyen, M. Thierry Di Manno, un trophée et une attestation officielle de reconnaissance de leur rang.

Cette année encore, les Majors de promotion sont majoritairement (68%) des étudiantes. Victoria Boissy, (Licence 3), Carla de Furia (Master 1 Droit notarial) et Faustine Leroy (Master 2 Contentieux administratif), notamment, se sont particulièrement distinguées : toutes trois sont Majors de promotion pour la 3^e année consécutive.

Thomas Joly (Licence 2), Sarah Besnard (Master 1 Droit des affaires en formation continue), Marc-Édouard Croce (Master 2 Droit notarial), Pauline Paris (Master 2 Contentieux judiciaire) et Loris Canivet (Institut d'études judiciaires) sont, quant à eux, Majors de promotion pour la seconde année consécutive.

La Soirée des Lauréats a réuni près de 300 personnes : une vingtaine de personnalités institutionnelles, judiciaires et juridiques, les diplômés issus des Licences et des douze spécialités de Master de la Faculté de droit entouré de leur famille et amis, ainsi que de leurs enseignants et responsables de formation dans leur traditionnelle robe académique rouge et noire, marquant ainsi leur reconnaissance du travail accompli.

Certains d'entre eux se sont vus également décerner un prix par les officiels et partenaires de la Faculté de droit, comme la Chambre des notaires du Var, la Chambre régionale des huissiers de Justice, la Région Sud, la Ville de Toulon, l'Ordre des avocats du barreau de Toulon et de Draguignan, la FNAIM, le Tribunal de commerce, la Marine nationale ou les écoles militaires de Draguignan.